



Coulonges-les-Hérolles

Bulletin Municipal : No 50 : mai 2014

Editorial

Ce premier bulletin après les élections municipales me permet de remercier l'équipe sortante pour l'ensemble du travail accompli pendant les six dernières années.

Le conseil est en place depuis fin mars, cette équipe est entrée très rapidement en fonction. Au lendemain de l'élection du maire et des adjoints, la foire battait un nouveau record d'affluence. Bienvenue donc, à ces élus.

Le budget 2014 a été voté, vous en avez le détail dans les pages suivantes. C'est un budget avec un fonctionnement maintenu et avec des projets d'investissement. Notamment, avec la reconversion de la halle des Hérolles après la mise en fonction du marché au cadran bovins en mars 2015. Investissement également, pour le cimetière, pour l'entretien de nos routes, de nos chemins et le renouvellement du matériel informatique qui commence à être âgé...

Bienvenue à Sophie, agent à la médiathèque et David, agent aux services techniques. J'avais annoncé leur venue en contrat « emploi d'avenir ».

A peine le conseil municipal a pris ses fonctions, qu'il doit faire face à des pressions et des décisions, particulièrement au sujet du projet éolien de Thollet – Coulonges. Ce conseil prend ses responsabilités puisque dans notre profession de foi nous avons fait part de notre opinion sur ce sujet. Des tracts ont été distribués la veille du scrutin, les élections ont eu lieu, vous nous avez accordé votre confiance, nous tâcherons d'en être dignes. Vos élus ne feront pas dans la précipitation, ils prendront le temps de s'informer, de vous informer, de poser des questions auprès des personnes qui ont été concernées par une telle réalisation. Nous étudierons avec attention les projections de l'avenir énergétique de notre pays, réfléchirons à la position adoptée par SOREGIES notre fournisseur d'énergies.

Je rappelle que pour certains, ils sont nés ici, d'autres y ont passé leur vie et pour finir des personnes ont fait le choix de venir s'y installer. Les uns et les autres par leur expérience, leur origine, leur vie d'avant nous apporte un large éventail d'avis et d'opinions. Le Conseil municipal que nous vous avons proposé, a cette diversité.

Dans un passé récent, au début des années 2000 nous avons réalisé avec la commune de Tilly un aménagement foncier. Ce fut une levée de boucliers la même qu'aujourd'hui. Bilan 8 ans après, on met en avant la beauté de notre paysage. Preuve qu'avec réflexion, négociations, bon sens et décisions mesurées une réalisation peut être menée à bien.

Nous abordons aujourd'hui le projet éolien dans le même esprit. Nous aimons notre cadre de vie et voulons en garder l'attractivité, continuer à accueillir les personnes qui le découvre et qui s'y sentent bien. Mais nous refusons que « ce paradis » aux dires de certains ne devienne un désert, juste bon à venir passer quelques séjours au beau temps afin de ne pas pâtir des désagréments qu'entraînent l'hiver à la campagne.

Ne nous laissons pas influencer par des personnes venues d'autres horizons ou d'autres communes qui n'ont aucun lien fiscal avec la nôtre, qui veulent nous dicter notre manière d'agir et qui par ailleurs ne proposent aucune alternative ou autre solution.

J'ai toute confiance quant aux décisions et actions que ce nouveau Conseil Municipal prendra.

Je termine ce mot en souhaitant un très bon anniversaire à Mme Georgette PARDIEU, notre doyenne qui soufflera ce 18 MAI, ses 100 Bougies...

Le maire

Raymond GALLET

Mairie, 3 Place Sully, 86290 COULONGES : Tél 05 49 91 77 08 : Fax 05 49 91 59 16

coulonges-les-herolles@cg86.fr

<http://www.coulonges-les-herolles.fr>

Sommaire

Edito

Foire aux Hérolles

Déchetterie

Cartes de pêches

Date à retenir

Etat-Civil

Sacs poubelles

Travaux

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

Petit rappel

Marché au Cadran

Médiathèque

Maison de santé

C'était il y a 100 ans

Retombées économiques par an

L'éolien

Traduction éolien

Budget 2013/2014

Désignation des délégués

Conseils municipaux

Foire aux Hérolles...

Au mois de mai la foire se déroulera :

JEUDI 29 mai, toute la journée

VENDREDI 30 mai, de 8h à 13h

Nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination de Gilles Rousseau, au grade chevalier de la légion d'honneur. Au titre de son engagement en tant que secrétaire général de l'interprofession nationale INTERBEV et de son action au service de la Fédération des Marchés de Bétail Vif.

Mais surtout pour son action au sein de la Foire-des-Hérolles en tant que Président depuis de nombreuses années.

Cartes de pêche

« Carrières des Hérolles »

Les cartes de pêche sont disponibles :

- A la médiathèque de Coulonges
- Chez Monsieur Serge MASSE 5 route des foires
Les Hérolles
- A Alternagro Les Hérolles

Dates à retenir :

Dimanche 15 juin : LOTO ACCA (chasse)

Mardi 24 juin : Messe de la St Jean à la chapelle du Pin
11h

Dimanche 13 juillet : LOTO Club de l'Amitié

Samedi 19 juillet : Méchouï ACCA

Dimanche 31 août : LOTO ACCA

Dimanche 21 septembre : LOTO Club de l'Amitié

Samedi 22 novembre : Belote Club de l'Amitié

Dimanche 30 novembre : Repas Noël Club de l'Amitié

! *Sacs poubelles*

N'oubliez pas que pour retirer les sacs, il faut vous munir de votre carte.

Déchetterie La Trimouille :

lundi/mercredi/vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h

jeudi: 8h30 à 12h

samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h30

Déchetterie mobile

LES HEROLLES

fonctionnera de 14h à 17 h les jours indiqués ci-dessous :

- Lundi 5 mai 2014
- Mercredi 4 juin 2014
- Jeudi 3 juillet 2014
- Vendredi 1er août 2014
- Mercredi 3 septembre 2014
- Jeudi 2 octobre 2014
- Lundi 3 novembre 2014
- Mercredi 3 décembre 2014

Etat civil

Décès :

Alec ALDERTON

Les Hérolles

Le 26 janvier 2014

Dans sa 77ème année

Adrienne SAGE (épouse BARNAUD)

L'Ageboutaud

Le 28 février 2014

Dans sa 86ème année

Jeanne Germaine SAGE (épouse MARTINAUD)

Les Grandes Hérolles

Le 4 avril 2014

Dans sa 91ème année

Jean-Claude DELAIDE

Coulonges

Le 11 mai 2014

Dans sa 73ème année

Que les familles reçoivent nos sincères
condoléances.

Naissance :

Alban GUILLEMAIN

Coulonges

Le 9 mars 2014

*Félicitations aux heureux parents et
bienvenue au petit Alban.*

Travaux

- ◆ Embellissement du bourg: le calvaire, la vieille pompe et le monument aux morts ont été rajeunis et ont bénéficié d'une mise en valeur. Le calvaire est maintenant entouré d'un muret de belles pierres, la vieille pompe a une assise en mêmes matériaux. Le tout est embelli par des massifs minéraux arborés avec des arbustes à fleurs ou non, résistants aux diverses températures: rosiers, lavandes, ceanothes et autres petits conifères...

Le tout a été effectué dans le but d'améliorer la perspective de cette place et de lui donner un aspect attractif pour d'éventuels promeneurs ou joueurs de pétanque.

- ◆ Réalisation d'un support béton à l'Ageboutaud, pour recevoir la table et les tabourets au bord de la mare.
- ◆ Busage de fossés au moulin de Chatenet et sur la route de la Cure à Coulonges.
- ◆ L'hiver pluvieux nous a mobilisé pour le curage et l'étalement du remblai sur le champ de foire pour les commerçants non sédentaires.
- ◆ Nos agents ont rebouché bons nombres de « nids de poules » sur nos routes.

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

L'INSEE réalise, entre le 5 mai et le 28 juin 2014, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'enquête prend la forme de panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Petit rappel...

Nous rappelons à nos amis jardiniers **dans la mesure du possible** les horaires d'utilisation du petit matériel électrique : tondeuse, taille-haie, bineuse et autre tronçonneuse...

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30

- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Le dimanche de 10h à 12h

Vos voisins vous seront reconnaissants.



Marché au Cadran

Le projet avance.

En effet, le permis de construire est accordé, la société qui doit gérer le marché est constituée en une SAS Marché au Cadran des Hérolles depuis le 18 Mars 2014, les statuts ont été déposés au tribunal de Commerce.

L'équipe continue son travail pour organiser le fonctionnement du marché et faire connaître le projet aux éleveurs qui adhèrent de plus en plus. La prochaine étape est la validation du projet par la Communauté de Communes du Montmorillonnais. Ensuite viendra la consultation des entreprises et le lancement des travaux en fin d'été.

Médiathèque :

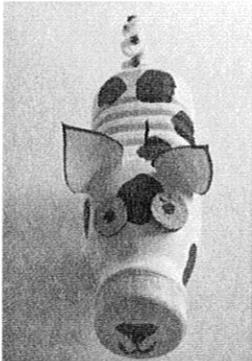
La Médiathèque est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Nous avons régulièrement des nouveautés que ce soit en romans, documentaires, cd... Alors n'hésitez pas à venir !

Lors des vacances de Noël un atelier « feutrine » et « boule de neige » a été animé par l'association 4 C. 14 enfants ont réalisé leur botte de Noël, ainsi qu'une boule de neige avec leur photo à l'intérieur.



Durant les vacances de février deux activités ont été proposées : un atelier fabrication de tirelire à partir d'une bouteille de lait et un atelier création de masque de Carnaval et crêpes.



Ils ont commencé par préparer la pâte à crêpes, puis ont décoré leur masque, pour ensuite laisser place à la dégustation des crêpes !



Pour les vacances de Pâques, entre deux averses les enfants ont participé à une chasse à l'œuf (subventionnée par l'association 4C) et à la décoration d'œufs de canne, oie et poule !



Maison de santé

Le 4 Mars 2014, a eu lieu l'assemblée générale de l'ASPT à La Trimouille. Le point a été fait sur l'avancement de la maison de santé, la prise de compétence par la Communauté de Commune du Montmorillonnais, il est évoqué le contrat local de santé sur le périmètre du syndicat mixte du pays Montmorillonnais .

Une commission SANTE existe maintenant à la CCM. Nous sommes heureux, avec les communes du canton et vous les usagers, d'avoir réussi à mettre la SANTE comme un élément privilégié, et ainsi pouvoir venir répondre aux besoins de la population, de notre population.

Les plans de la maison de La Trimouille sont faits, ainsi que le financement prévisionnel. Les demandes de subventions sont déposées. Dès l'accord de nos partenaires (état, département, région) la consultation des entreprises débutera, et les travaux s'en suivront.

Aujourd'hui, deux infirmiers(ères) sont installés(es) dans les locaux et un kinésithérapeute vient lui aussi de s'installer à mi-temps.

C'était il y a 100 ans: 1914

Mr JUGIAUD Firmin: Maire de Coulonges

834 habitants à Coulonges

Juin: Un service d'autobus est mis en place de Lussac les Eglises à Montmorillon. Les autobus permettent ainsi, de faire le service de messagerie en même temps que celui des voyageurs.

Août: Distribution de pain, aux familles des mobilisés. La quantité de pain était fixée à un demi-kilo par jour et par personne.

Les marchands de chiens ambulants dans la mire des autorités.

Lancement d'une œuvre caritative pour venir en aide aux habitants des bidonvilles parisiens. « articles parus dans le Figaro »



25 au 27 mai: violente tempête en Méditerranée et très mauvais temps sur toute la France. Il neige abondamment sur les hauts plateaux du Massif Central. Neige très tardive de fin mai 1914.

Retombées Economiques par an

Vente de l'énergie à
SOREGIES - EDF

Propriétaires + Exploitants (MSA complément
de revenu) 2500 € par Mégawatt

Carrières (proximité pour les matériaux)

Béton (centrale à proximité)

Transports

Levages

Formation/Maintenance (Lycée Raoul Mortier
Montmorillon)

Diverses taxes reversées
pour l'ensemble du parc
éolien

Commune de Coulonges

278 750 €/an

Communauté de Communes
du Montmorillonnais

Les retombées pour

153 500 €/an

Conseil Général
Département

Les retombées pour

22 800 €/an

Région

Les retombées pour

Taxe Foncière **6000 €/an**
Réfection Chemins
Projet structurant à développer

IFER (1) **15 435€/an**
Maison de santé
Marché au cadran
10% par projet développé par
la commune

PADC (2) FSID (3)
APA (4)
Habitat individuel

Habitat (isolation/chauffage)
FRIL (5)

- (1) IFER: Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
(2) PADC: Programme d'Aide au Développement des Communes
(3) FSID: Fonds de Soutien et d'Investissement Départemental
(4) APA: Allocation Personnalisée d'Autonomie
(5) FRIL: Fonds Régional d'Intervention Locale

L'Eolien

Voici quelques réponses aux questions et autres remarques soulevées par les diverses sources d'information et de désinformation.

La Société qui est pressentie pour le projet

C'est E.D.F. Energies Nouvelles au capital social de 100 500 000€. Elle est certifiée ISO 14001 sur son métier éolien en France. Cette norme internationale vise à garantir la prise en compte du respect de l'environnement au sein des différentes phases d'un projet : développement, construction et exploitation , maintenance de parcs éoliens.

Y a-t-il un impact sur l'immobilier?

Aujourd'hui l'immobilier est en baisse, or il n'y a pas d'éoliennes; c'est plus un problème de conjoncture que d'infrastructure. Notre souci premier est-il la spéculation sur l'immobilier?

Le démantèlement des machines serait à la charge des propriétaires des terrains?

Dans les baux signés entre EDF.EN et les propriétaires, il est bien précisé que le démantèlement est à la charge de l'exploitant du parc éolien ; il est provisionné 50 000€ par machine (article L553-3 du Code de l'environnement/Décret n°2011-985 du 23 août 2011). Un parc à Sallèle Limousis (11) a été démantelé coût 45 000€ par machine. Le prix de revente de ces machines n'est pas négligeable car elles sont faites de matériaux recyclables et ne laissent pas de polluant sur leur site d'implantation.

Quant aux terrains après exploitation, il faut savoir que le socle de béton qui se trouve à 1,20m de profondeur, peuvent être cultivés comme auparavant.

Y a-t-il des nuisances sonores ?

Il faut savoir que des mesures sonores ont eu lieu dans le mois de janvier 2014 sur plusieurs points à proximité de la zone, d'autres vont avoir lieu pendant la période de végétation (été 2014) et quand les machines seront installées. Il y a un taux à ne pas dépasser sinon elles seront bridées.

Nos paysages seront massacrés

Aujourd'hui la réflexion de tous est « que nos paysages sont très beaux »

Merci à ceux qui les entretiennent notamment les agriculteurs.

Rappelons que dans les années 2000 un aménagement foncier avait fait l'objet de contestations multiples: il n'y aurait que des plaines à maïs, des coulées de boues, des problèmes d'érosion...contestations de personnes souvent inconnues.

Bilan des chemins refaits à neuf, parfois itinéraires de randonnées pédestres avec la Brenne. Quant aux contestataires nous ne les avons pas revus!!!

Aujourd'hui nous voyons aussi les cheminées de la centrale de Civaux présence d'un danger permanent... mais pour la plupart d'entre nous c'est devenu une « machine à nuages » qui nous indique chaque jour le sens du vent, nous n'y pensons plus...

La ligne « haute tension » combien y a-t-il de pylônes certainement plus de 70! Qui les remarque encore ?

Le soir, à l'entrée des Hérolles par temps clair, nous voyons les lumières blanches de la base de Rosnay (36) ce n'est pas une nuisance pour notre tourisme. Probablement que dans quelques années, il en sera de même avec les éoliennes surtout que leur durée de vie est limitée (15 à 20 ans).

Le tourisme en Vienne

Aujourd'hui des structures existent pour accueillir les touristes : chambres d'hôtes, gîtes...Nous participons à son développement avec l'attractivité de notre foire, le partenariat avec l'île aux serpents qui vient d'être reprise et la Communauté de Communes qui veut une vraie politique de tourisme sur son territoire.

Civaux, ville voisine avec une centrale nucléaire voit son tourisme se développer : piscine, fosse de plongée, planète des crocodiles, musée archéologique, nécropole Mérovingienne. Un parc éolien n'est pas antinomique avec tourisme.

Voilà quelques réponses à ce projet d'avenir. Certes, il possède des inconvénients et des avantages comme chaque avancée technologique. Au début du 20ème siècle le courant alternatif a été considéré comme mortel. Si le courant continu avait perduré où en serions nous avec nos appareils électriques du 21ème siècle ? De même la vitesse en automobile ou en train était perçue comme dangereuse pour la respiration, les poumons ne pourrait pas la supporter. L' énergie éolienne inépuisable et propre, mérite une profonde réflexion de tous.

Wind Turbines.

Here are some answers to questions and responses to remarks that have both informed and miss-informed thus far.

Who is responsible for the project?

It is E.D.F. Energies Nouvelles with a capital holding of 100,500,000.00 Euros. E.D.F. is ISO 14001 accredited to install wind turbines throughout France. ISO 14001 is a European standard, meaning E.D.F. Energies Nouvelles (EDF EN) is audited to minimize how their operations negatively affect the environment. This is throughout different phases of each project: development, construction, delivery and maintenance, in this case, of Wind Turbine installations.

Will Wind Turbines have an impact on our house prices?

Today house prices have fallen to low levels without Wind Turbines. This is more of a problem due to economic circumstances than of infrastructure. Our concern is that << the effect on house prices >> is pure speculation.

Will landowners have to pay to have the Wind Turbines dismantled?

The lease agreements between EDF.EN and each land owner, states that the cost of dismantling will be borne by EDF.EN. The sum of 50,000 Euros will be set aside for each wind turbine erected, to pay for dismantling as part of the total cost of the project. This is in accordance with French Law. A wind turbine farm at Sallèle Limousis has been dismantled at a cost of 45,000 Euros per turbine. <<In addition >> the re-sale price of these machines is not small, given they are made from materials that can be recycled and don't contain pollutants.

As for the land at the base of each wind turbine, the top of each concrete base is 1.20m metres below ground, and therefore the land can return to agricultural use.

Will Wind Turbines cause noise pollution?

Sound measurements were taken in January 2014 at different points close to the intended zone. Further sound tests will be carried out during this summer, when trees are in full leaf etc. and when the Wind Turbines are installed.

There is a noise level which must not be passed otherwise changes to the plan will be made.

Our countryside will be massacred.

All of us think that our countryside is very beautiful here.

Thank you to those who maintain <<our countryside >> the farmers.

During the '2000's' land development was the subject of several discussions for instance there would not be huge fields of corn, mudslides, problems with erosion.... challenges that people often don't know about.

Public rights of way have been refurbished, sometimes walking routes as part of the Brenne National Park and we have not received any complaints!

Today we can see the towers of the Nuclear Power Station at Civaux, a permanent reminder of potential danger.... but for most of us, it has become a "cloud making machine" which we no longer think about.

How many Electricity pylons with high tension wires are there? Perhaps more than 70.

In the evening, on the outskirts of Les Hérolles, when it is clear, we can see the white lights at the base <<the Marine Transmission Centre >> at Rosnay (36) <<in the Brenne Regional Park >>. Is this a problem for tourism? Maybe in a few years it will be the same with Wind Turbines, though their time here is limited to 15-20 years <<there are no plans to de-commission the Marine Base >>.

Tourisme in the Vienne.

Today there are places for tourists, bed and breakfasts, homes to rent.... we add to their popularity with our monthly market, the partnership with The L'Isle aux Serpents, which has been taken over by the 'Communauté de Communes' <<an inter-commune group, including representatives from our Conseil >> who want real tourism planned for our area. Civaux, our neighbouring town with a Nuclear power station has developed a swimming pool, a diving pool, Planète des Crocodiles, an archaeological museum and has the sarcophagus wonder of Mérovingienne. Therefore a wind turbine installation is not at odds with tourism.

Voilà! These are some responses about this project. Certainly it has its advantages and disadvantages as with all technological advances. At the beginning of the 20th century, electrical alternating current (AC) was considered fatally dangerous. If direct current had persisted, where would we be with our electrical devices of the 21st century? Similarly, the speed of travelling by car or train was perceived as dangerous for breathing: (it was believed that) the lungs would not cope. This inexhaustible and clean energy, merits careful thought from us all.

Note from translator: I have done my best to translate from the original text. Where there is no clear translation, I have typed what I believe is the sentiment. Notes << >> are where I have felt it necessary to add further text.

Further information about renewable energy, from a business that is not for profit, can be found in English on www.ecotricity.co.uk

Budget 2013/2014

Compte Administratif 2013

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
OPERATIONS DE L'EXERCICE		
Section d'investissement	230 125,76	231 752,32
Section de fonctionnement	245 302,94	311 901,32
TOTAL	475 428,70	543 653,64
RESULTATS REPORTES	59 400,42	-----
(2012) Investissement	-----	36 127,92
Fonctionnement		
TOTAL	534 829,12	579 781,56
RESULTATS DE CLOTURE	57 773,86	-----
Investissement	-----	102 726,30
Fonctionnement		
RESTES A REALISER	57 758,00	38 572,00
Investissement	-----	-----
Fonctionnement		
RESULTATS CUMULES	115 531,86	38 572,00
Investissement	-----	102 726,30
Fonctionnement		
RESULTATS DEFINITIFS	76 959,86	-----
Investissement	-----	102 726,30
Fonctionnement		
ENSEMBLE (Excédent de clôture)		25 766,44

Compte annexe pour ALTERNAGRO

Le budget annexe Alternagro est définitivement clôturé.

Compte annexe pour C.C.A.S.

RESULTATS REPORTES (2012)

Excédent 1 005,62 €

OPERATIONS DE L'EXERCICE

Fonctionnement Dépenses 1 736,67 €

Fonctionnement Recettes ----- €

TOTAUX :

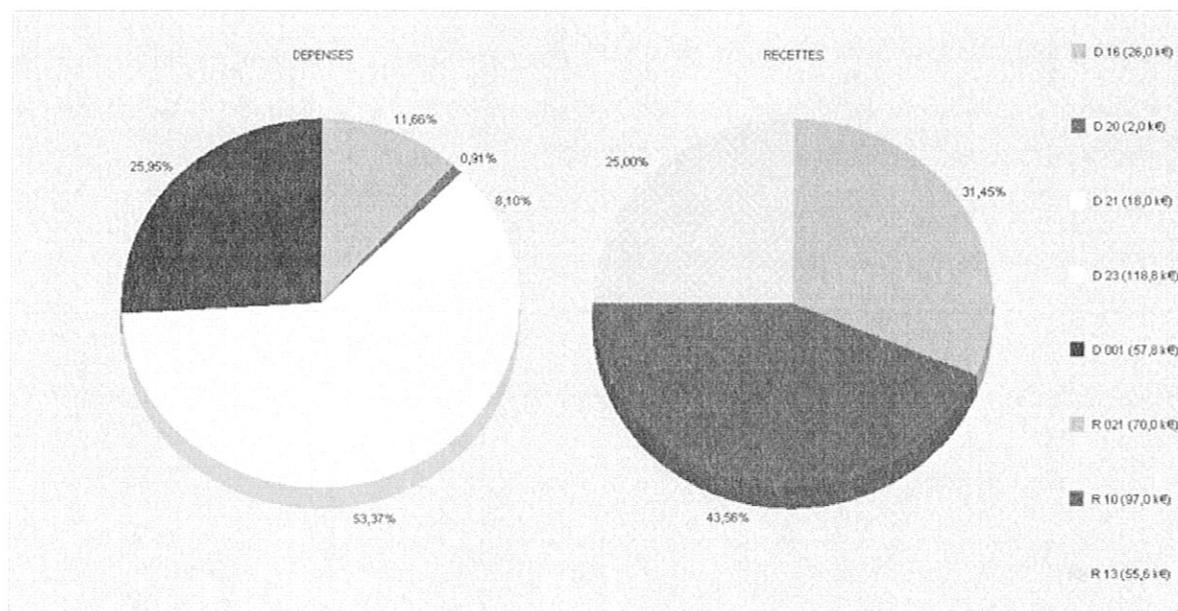
Fonctionnement Dépenses 1 736,67 €

Fonctionnement Recettes ----- €

RESULTATS DE CLOTURE

Déficit 731,05 €

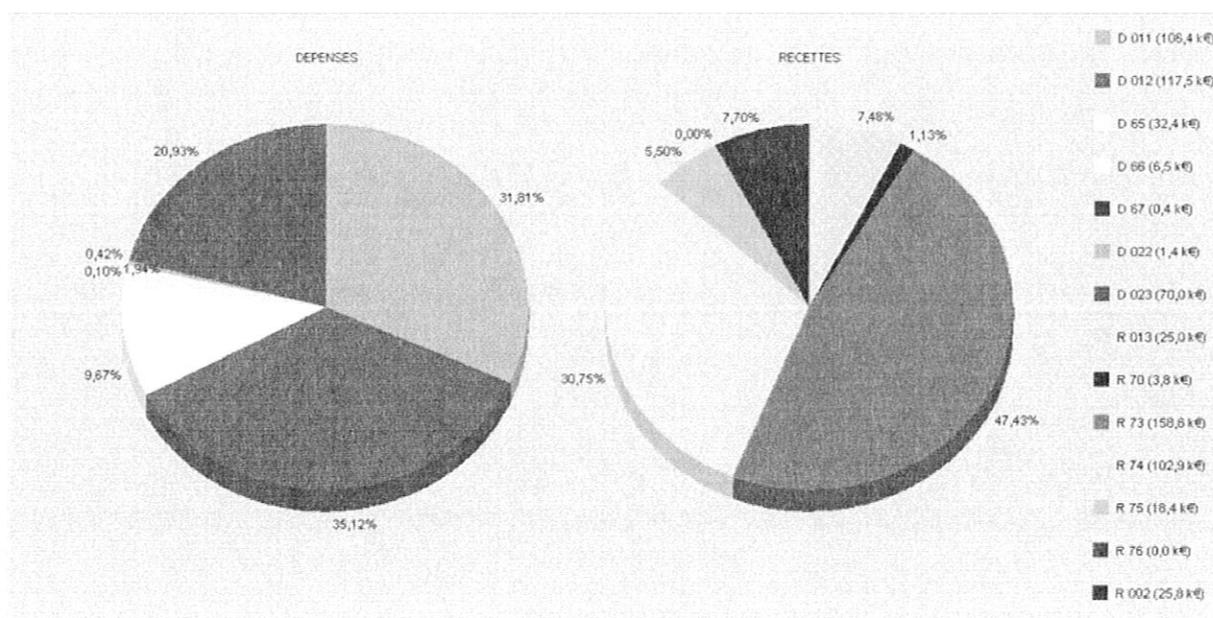
Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette - MAIRIE DE COULONGES-LES-HEROLLES - 2014



<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	25 966,00
20	Immobilisations incorporelles	2 021,00
21	Immobilisations corporelles	18 040,00
23	Immobilisations en cours	118 803,00
001	Déficit d'investissement reporté	57 773,86
	TOTAL DEPENSES	222 603,86

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	70 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	96 959,86
13	Subventions d'investissement reçues	55 644,00
	TOTAL RECETTES	222 603,86

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - MAIRIE DE COULONGES-LES-HEROLLES - 2014



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	106 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	117 450,00
65	Autres charges de gestion courante	32 355,00
66	Charges financières	6 485,00
67	Charges exceptionnelles	350,00
022	Dépenses imprévues	1 396,44
023	Virement à la section d'investissement	70 000,00
	TOTAL DEPENSES	334 436,44

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
013	Atténuations de charges	25 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	3 780,00
73	Impôts et taxes	158 630,00
74	Dotations et participations	102 850,00
75	Autres produits de gestion courante	18 400,00
76	Produits financiers	10,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	25 766,44
	TOTAL RECETTES	334 436,44

Section d'investissement: détail des dépenses

Chap.Op	Libellé opération	Report 2013 en €	Propos. Nouvelles en €	Total en €
165	Dépôts et cautionnements	735,00	735,00
231/155	Aménagement Hérolles	4101,00	4 104,00
231/164	Aménagement parking salle des fêtes	33 360,00	11 000,00	44 630,00
2111/164	Achat terrain pour parking	1 000,00	1 000,00
115/174	Acquisition Biens immobiliers	10 000,00	10 000,00
231/178	Aménagement Centre Bourg	6 669,00	3 100,00	9 769,00
2157/180	Achat benette+lève palettes	1 120,00	1 120,00
231/181	Murs intérieurs église	1 500,00	1 500,00
1641	Rembours. Capital emprunts	25 231,00	25 231,00
1	Déficit d'investissement	57 773,86	57 773,86
2183/182	Achat photocopieur	3 450,00	3 450,00
231/183	Création points lumineux	3 800,00	3 800,00
231/184	Poteau incendie aux Hérolles	15 000,00	15 000,00
2183/185	Achat ordinateur Mairie	1 600,00	1 600,00
2183/186	Equipement informatique médiath.		870,00	870,00
231/187	Réaménagt Halle Hérolles et alentours		25 000,00	25 000,00
231/188	Réfection chemins ruraux		10 000,00	10 000,00
231/189	Aménagement cimetiére		3 000,00	3 000,00
203/190	Aménagement Hérolles 2014/2020		2012,00	2021,00
231/191	Aménagt aires des conteneurs déchets		2000,00	2 000,00
	TOTAL	57 758.00	164 845.86	222 603.86

Section d'investissement: détail des recettes

Chap./Op.	Libellé opération	Report 2013 en €	Propos. Nouvelles en €	Total en €
1327/154	Subv.FEADER-Salle PER	25 826,00	25 826,00
132/164	Subv. Départ- Parking salle fêtes	8 435, 00	2 685,00	11 120,00
132/164	Subv. CCM- Parking salle fêtes	2 811,00	896,00	3 707,00
132/164	Réserve Parlementaire	7 400,00	7 400,00
132/169	Subv. CCM- Restauration cloches	1000,00	1 000,00
132/178	Subv. CCM- Centre Bourg	500,00	500,00
132/178	Subv. Départ. FSID- Centre Bourg	5 561,00	5 561,00
165	Dépôt et cautionnements
021	Virement	70 000,00	70 000,00
1068	Excédent capitalisé	76 959,86	76 959,86
10222	Fonds Compensation TVA	20 000,00	20 000,00
132/183	Subv. Sorégies	530,00	530,00
	TOTAL	38 572,00	184 031,86	222 603,86

Budget MAIRIE 2014

En section de fonctionnement à la somme de 334 436,44 € (trois cent trente-quatre mille quatre cent trente-six euros et quarante-quatre cents), et en section d'investissement à la somme de 222 603,86 € (deux cent vingt-deux mille six cent trois euros et quatre-vingt-six cents). Le montant total des subventions versées aux associations a été arrêté à 7 000,00 € (sept mille euros), et les contributions aux organismes de regroupement à 3 000,00 € (trois mille euros).

Budget annexe C.C.A.S. (fonctionnement)

Adopté à l'unanimité, il s'équilibre comme suit : 3 500,00 € (trois mille cinq cents euros).

Taxes locales 2014

Une augmentation de 1 % sur les taux 2013 ce qui porte les taux 2014 comme suit :

-	Taxe d'habitation	13,32 %
-	Taxe sur le foncier bâti	13,74 %
-	Taxe sur le foncier non bâti	35,51 %

Désignation des délégués au sein des structures intercommunales suite aux élections de Mars

SYNDICATS OU ASSOCIATIONS	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
C.C.M.	1) GALLET Raymond	1) BAILLARGEAT Christelle
S.M.P.M.	1) DECOUX Karine	1) GALLET Raymond
S.I.V.E.E.R	1) LECLERCQ Danièle	1) LARBALETTE Elise
S.I.V.R.T.	1) BAILLARGEAT Christelle 2) EMERY Gérard	1) VARESCON Jean-Charles 2) JENNINGS Beverley
S.I.V.O.M.	1) GALLET Raymond 2) VARESCON Jean-Charles	Néant
ENERGIES VIENNE	1) VAN EGMOND Ignatius	1) LARBALETTE Elise
S.I.M.E.R	1) EMERY Gérard	1) DECOUX Karine
S.I.A.E.P.	1) LECLERCQ Danièle 2) DEMASSY Louis 3) VARESCON Jean-Charles	Néant

Vienne-Services	1)GALLET Raymond	1) DECOUX Karine
Agence Technique Départementale	1)GALLET Raymond	Néant
Abattoir de Montmorillon	1) LOISELLE Emilie 2) DEMASSY Louis	Néant
Ecomusée	1) EMERY Gérard	Néant
Office du Tourisme	1) LOISELLE Emilie	Néant

Conseils Municipaux

Conseil du 13 décembre 2014

- Renouvellement du contrat d'assurance statutaire CNP du personnel
- Amortissement des immobilisations (frais d'études)
- Décision modificative n°4-Exercice 2013

Conseil du 10 janvier 2014 :

- Avis sur le projet du nouveau découpage des cantons
- Fermeture à la circulation publique d'un chemin rural (Section A)
- Validation du règlement intérieur de la foire des Hérolles
- Dénomination d'un éventuel parc éolien
- Elargissement du comité de suivi dans le cadre du projet éolien et nomination de représentants supplémentaires

Conseil du 15 février 2014 :

- Avenant à la convention relative à la réalisation des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion
- Renouvellement de la convention partenariat centre de vacances avec le CPA de Lathus
- Projet de construction d'une maison individuelle-Avis sur certificat d'urbanisme négatif : levée de l'article L111-1-2 du Code de l'Urbanisme
- Approbation d'un nouveau plan de financement pour la création de parkings à la salle polyvalente
- Eclairage du parking de la salle polyvalente-Demandes de subventions
- Vente de tables
- Legs BOULOUX-RESNIER : extension de la prime aux lauréats du baccalauréat
- Régie de recettes de la bibliothèque-médiathèque : remplacement du régisseur suppléant

Conseil du 13 mars 2014 :

- Approbation du Compte Administratif 2012
- Approbation des Comptes de gestion de l'exercice 2013 dressés par Mme CARDINAL Catherine, Receveur
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 – Budget principal
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 – Budget annexe ALTERNAGRO
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 – Budget annexe C.C.A.S.
- Révision du montant du loyer du champ de foire des Hérolles
- Avenant à la convention relative à l'offre globale éclairage de Sorégie

Conseil du 28 mars 2014 :

- Installation du Conseil Municipal et élection du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Conseil du 4 avril 2014:

- Désignation des délégués au sein des structures intercommunales
- Désignation des représentants au sein des commissions communales
- Autorisation au Maire de procéder au recrutement temporaire de personnel
- Autorisation permanente au Maire pour la réalisation de lignes de trésorerie
- Autorisation permanente de poursuites par la Trésorerie
- Indemnité de conseil à Madame Catherine CARDINAL, Receveur municipal
- Indemnité de préparation de documents budgétaires à Madame Catherine CARDINAL, Receveur municipal
- Contrats d'assurances: autorisation au Maire pour la négociation, la signature des contrats et la perception des indemnités de sinistres